

**Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 Unifor
(anciennement Fonds de fiducie
Invalidité de la section locale 2002
des TCA)
États financiers
pour l'exercice se terminant le 31 mai 2014**

**Fonds de fiducie Invalidité de
la section locale 2002 Unifor
(anciennement Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 des TCA)
États financiers
pour l'exercice se terminant le 31 mai 2014**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations	4
Notes afférentes aux états financiers	5

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires du Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de fiducie Invalidité (le « Fonds ») de la section locale 2002 Unifor (anciennement Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 des TCA), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2014 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Fonds portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Notre travail d'audit n'a pas pris en compte les dossiers de la rémunération de l'employeur qui a versé des cotisations. Par conséquent, notre audit des cotisations reçues s'est limité à contrôler par sondages les montants comptabilisés dans les livres du Fonds et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des rajustements s'imposaient au revenu de cotisations et à l'augmentation de l'actif net pour les exercices se terminant le 31 mai 2014 et le 31 mai 2013 ainsi qu'à l'actif net disponible pour le service des prestations au 1^{er} juin et au 31 mai pour les exercices 2014 et 2013. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2013 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet du point décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mai 2014, ainsi que des résultats de son état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

BDO CANADA S.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Burlington (Ontario)
le 22 octobre 2014

**Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor
(anciennement Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 des TCA)
État de la situation financière**

au 31 mai **2014** **2013**

Actif

Encaisse	288 736 \$	476 870 \$
Placements (note 2)	2 373 034	1 424 123
Cotisations à recevoir	384 611	358 698
TVH à recevoir	6 799	-
Dépôt et frais payés d'avance	-	5 940
	3 053 180	2 265 631

Passif

Créditeurs et charges à payer	33 216	26 828
Primes payables	460 098	446 799
	493 314	473 627
Actif net disponible pour le service des prestations	2 559 866 \$	1 792 004 \$

Au nom du conseil d'administration

_____ Fiduciaire

_____ Fiduciaire

**Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor
(anciennement Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 des TCA)
État de l'évolution de l'actif net disponible
pour le service des prestations**

pour l'exercice terminé le 31 mai	2014	2013
Augmentation de l'actif		
Cotisations (note 5)	6 750 129 \$	6 931 816 \$
Revenu de placements	48 911	62 074
	6 799 040	6 993 890
Diminution de l'actif		
Primes	5 547 051	5 919 401
Dépenses		
Administration (note 5)	421 458	431 026
Audit (note 5)	12 193	15 930
TVH (recouvrement)	(6 799)	(29 649)
Frais juridiques (note 5)	3 384	2 225
Réunions et temps perdu	47 365	45 519
Frais d'impression, fournitures de bureau et frais divers	586	621
Cautionnement du fiduciaire	5 940	5 940
Total des dépenses	484 127	471 612
	6 031 178	6 391 013
Augmentation de l'actif net	767 862	602 877
Actif net disponible pour le service des prestations, au début de l'exercice	1 792 004	1 189 127
Actif net disponible pour le service des prestations, à la fin de l'exercice	2 559 866 \$	1 792 004 \$

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor (anciennement Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 des TCA) Notes afférentes aux états financiers

le 31 mai 2014

1. Principales conventions comptables

But du Fonds

Le Fonds propose des prestations d'invalidité de courte durée et de longue durée aux membres admissibles de la section locale 2002 Unifor.

Mode de présentation

Ces états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, lesquelles s'appliquent aux états financiers de tous les régimes d'avantages sociaux. À l'égard des conventions comptables sans lien avec son portefeuille de titres, le Fonds a appliqué les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Constatation des produits

Les cotisations sont inscrites d'après la méthode de la comptabilité d'exercice dans les comptes à partir des salaires rapportés par les employeurs. Les membres paient 100 % des cotisations rapportées.

Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur des espèces et des quasi-espèces correspond à peu près au coût plus les intérêts courus en raison de leur caractère à court terme. La valeur comptable de tous les autres instruments financiers est établie selon les cours de clôture du marché. Pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements, le Fonds a adopté par anticipation les *Normes internationales d'information financière (IFRS) 13* ; ce changement n'a eu aucun effet.

Les revenus de placement constatés représentent l'augmentation ou la diminution de la valeur des fonds en gestion commune plus les gains réalisés ou non réalisés sur la vente de titres. Les dividendes et les intérêts sont réinvestis dans les fonds en gestion commune.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite oblige les fiduciaires à faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les chiffres constatés à l'actif et au passif à la date des états financiers et sur les produits et charges inscrits pendant l'exercice. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.

Situation de l'impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie reconnue par l'Agence du revenu du Canada sur le plan administratif. Le revenu de placement net qu'il gagne est assujéti à l'impôt sur les bénéfices dans la mesure où il dépasse les frais déductibles.

**Fonds de fiducie Invalidité de la section locale Unifor
(anciennement Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 des TCA)
Notes afférentes aux états financiers**

le 31 mai 2014

2. Placements

	2014	2013
CIBC Wood Gundy		
Actions ordinaires	805 291 \$	651 440 \$
Revenu fixe	1 508 205	761 510
Fonds communs de placement	43 711	1 043
Intérêts courus et dividendes	15 827	10 130
	2 373 034 \$	1 424 123 \$

3. Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds est exposé à divers types de risques financiers comprenant le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les autres risques de fluctuation des cours). Ces risques n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le *risque de crédit* s'entend du risque que la contrepartie d'un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement envers le Fonds. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé est lié à la possibilité qu'il ne puisse pas encaisser des cotisations échues. Le Fonds gère ce risque en surveillant étroitement le paiement des cotisations et en agissant fermement en cas de défaut ou d'écart de paiement.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé à un *risque de liquidité* si les circonstances l'obligent à vendre rapidement des titres. Le marché auquel sont négociés les titres du portefeuille du Fonds est actif et ces titres peuvent être vendus rapidement si le Fonds a besoin de liquidités.

Risque de marché

Le *risque de taux d'intérêt* s'entend du fait que les variations des taux d'intérêt peuvent influencer sur la juste valeur des instruments financiers. Il intervient quand le Fonds détient des titres sensibles aux taux d'intérêt, tels que des obligations ou d'autres titres à revenu fixe.

Au 31 mai 2014, si les taux d'intérêt courants sur les titres portant intérêt autres que les positions sous-jacentes des fonds de gestion commune avaient été de 1 % inférieurs ou supérieurs à ce qu'ils étaient à cette date, toutes les autres variables étant les mêmes, l'actif net disponible pour le service des prestations aurait, selon le cas, baissé ou augmenté d'environ 40 000 \$ (2013 – 37 000 \$). En pratique, les résultats réels peuvent être différents de ceux de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être importants.

**Fonds de fiducie Invalidité de la section locale Unifor
(anciennement Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 des TCA)
Notes afférentes aux états financiers**

le 31 mai 2014

3. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Le *risque de change* s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Le Fonds gère son risque de marché en diversifiant ses placements comme le prévoit l'énoncé des Politiques et procédures de placement approuvé par ses administrateurs. Si les prix du marché avaient été de 5 % supérieurs ou inférieurs à ce qu'ils étaient le 31 mai 2014, l'actif net disponible pour le service des prestations du Fonds aurait, selon le cas, baissé ou augmenté d'environ 119 000 \$ (2013 – 71 000 \$). En pratique, les résultats réels peuvent être différents de ceux de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être importants.

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

La présentation d'une hiérarchie à trois niveaux pour les évaluations d'une juste valeur est fondée sur la transparence des données dans l'évaluation des actifs ou des passifs à la date de l'évaluation. Les trois niveaux sont définis comme suit :

Niveau 1 :

Pour des titres évalués selon des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

Niveau 2 :

Pour des titres évalués selon des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif, directement ou indirectement.

Niveau 3 :

Pour des titres évalués selon des données qui sont basées sur des données de marché non observables.

**Fonds de fiducie Invalidité de la section locale Unifor
(anciennement Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 des TCA)
Notes afférentes aux états financiers**

le 31 mai 2014

3. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Au 31 mai 2014, le tableau suivant représente un résumé des placements détenus par niveau :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Niveau 1 – Actions et fonds communs de placement	864 829 \$	662 613 \$
Niveau 2 – Revenu fixe	<u>1 508 205</u>	<u>761 510</u>
	<u>2 373 034 \$</u>	<u>1 424 123 \$</u>

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice.

4. Gestion du capital

Le Fonds estime que son actif net pour le service des prestations constitue son capital. L'objectif du Fonds pour ce qui concerne la gestion de son capital consiste à maintenir son aptitude à continuer de verser des prestations aux membres admissibles. Les fiduciaires suivent de près la situation financière du Fonds afin de s'assurer que cet objectif est réalisé.

Il n'y a eu aucun changement dans ce que le Fonds considère son capital et il n'y a eu aucun changement important aux objectifs de gestion du capital, politiques et procédés du Fonds dans l'exercice.

5. Renseignements sur le Fonds

(a) Description des prestations du Fonds

Voici un bref aperçu des prestations du Fonds :

Les employés permanents à temps plein et à temps partiel visés par la convention collective de la section 2002 Unifor sont protégés dès leur première journée d'emploi. La liste des membres admissibles est mise à jour chaque mois selon les indications des employeurs.

**Fonds de fiducie Invalidité de la section locale Unifor
(anciennement Fonds de fiducie Invalidité
de la section locale 2002 des TCA)
Notes afférentes aux états financiers**

le 31 mai 2014

5. Renseignements sur le Fonds (suite)

(b) Honoraires d'administration et professionnels

Les bénéficiaires des honoraires d'administration et professionnels sont les suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Administration		
Canadian Benefits Consulting Group Ltd.	421 458 \$	431 026 \$
Audit		
BDO Canada s.r.l.	12 193 \$	15 930 \$
Frais juridiques		
Davies Howe Partners s.r.l.	1 874 \$	– \$
Koskie Minsky, s.r.l.	1 510	2 225
	3 384 \$	2 225 \$

(c) Liste des cotisations des employeurs

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Aéroplan	1 104 966 \$	1 182 745 \$
Air Canada	5 399 463	5 500 571
CLS Catering	222 162	222 202
Organisation syndicale	19 000	20 442
Cotisations supplémentaires	4 538	5 856
	6 750 129 \$	6 931 816 \$